

MCH2: modèle comptable pour la présentation des états financiers des cantons et des communes (Modules 1 et 2)

07 octobre 2020 (Lausanne, journée entière)

09 octobre 2020 (Lausanne, journée entière)

Séminaire récurrent
avec mises à jour



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Public visé

Ce séminaire s'adresse à toutes les personnes devant appliquer ou mettre en œuvre le MCH2. Il s'adresse également aux auditeurs et responsables de mandats d'organisations et collectivités au niveau communal.

Contexte et problématique

Le MCH2 a pour objectif de renforcer l'harmonisation de la présentation des comptes des collectivités publiques et des autres entités publiques en Suisse. Avec le modèle comptable harmonisé de deuxième génération (MCH2), publié pour la première fois en 2008, il présente la version actualisée des recommandations émises à ce propos par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances.

Les cantons et les communes vont progressivement mettre en œuvre le MCH2.

Objectifs

Sur deux journées, le séminaire présente les principes généraux du MCH2 et approfondit son contenu. Les recommandations sont approfondies en faisant ressortir les exigences principales.

Thèmes

Journée du 7 octobre 2020

- Règles et principes généraux
- Plan comptable
- Composants des comptes annuels
- Actifs et passifs de régularisation
- Patrimoine administratif et financier
- Subventions d'investissement – Subventions non monétaires
- Prestations propres
- Etat du capital propre
- Vision consolidée

Journée du 9 octobre 2020

- Provisions et engagements conditionnels
- Engagements hors bilan
- Engagements envers des caisses de pension
- Tableau de flux de trésorerie
- Préfinancements et financements spéciaux
- Prêts conditionnellement remboursables
- Instruments financiers
- Péréquation financière
- Première application du MCH2
- Eléments particuliers de l'application du MCH2

Méthode

Au cours du séminaire, les informations de base pertinentes et les exigences sont expliquées, puis appliquées au moyen de cas pratiques. Le séminaire offre l'occasion d'un échange constructif entre les intervenants et les participants.

Responsable du séminaire

Yves Darbellay, expert-comptable diplômé, Directeur général – Associé, Fiduciaire FIDAG SA, membre de la commission d'audit d'EXPERTsuisse, chargé de cours à HEC Lausanne, yves.darbellay@fidag-sa.ch, www.fidag-sa.ch

Conférenciers

Yves Darbellay, (voir ci-dessus)

Sabine Magnollay, Experte-comptable diplômée, Adjointe technique au Chef du contrôle cantonal des finances, Canton de Neuchâtel

Anne-Laure Rey, Experte-comptable diplômée, Directrice-Associée, FIDAG SA

Gregory Jeckelmann, expert-comptable diplômé, Directeur-Associé, Jeckelmann Sàrl

Jessy Rudaz, Expert-comptable diplômé, Fondé de pouvoir, FIDAG SA

Dates

07.10.2020 journée entière
09.10.2020 journée entière

Lieu

Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin Constant 5
1003 Lausanne
www.hoteldelapaix.net

Prix du séminaire

CHF 780.– non-membre
CHF 680.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse.

Information/Administration

- Non-membre
 Membre ASAI
 Collaborateur spécialisé ou expert
membre individuel d'EXPERTsuisse

MCH2: modèle comptable pour la présentation des états financiers des cantons et des communes (Modules 1 et 2)

- 07 octobre 2020 (Lausanne, journée entière)
 09 octobre 2020 (Lausanne, journée entière)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Société

Complément sur la société

Rue

NPA/Ville

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Adresse privée

Rue

NPA/Ville

Téléphone privé

- Facture à l'adresse privée
 Facture à l'adresse professionnelle
 Correspondance à l'adresse privée
 Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59
ou via notre site internet www.expertsuisse.ch

Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription/Annulation: Un mois avant le date du séminaire

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, l'Académie se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.-
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.